

## Engagements individuels du Groupe ADP dans act4nature international

### Présentation de l'entreprise

Premier groupe aéroportuaire mondial avec plus de 26 000 collaborateurs et 336 millions de passagers, le **Groupe ADP** conçoit et opère 26 plateformes aéroportuaires en Ile-de-France et dans le monde. Par son ancrage multi-local, en lien et au service des territoires, le Groupe ADP place au cœur de sa stratégie 2025 - **Pioneers for Trust** les parties prenantes avec une approche de gouvernance participative et une attention particulière pour ses territoires d'emprise. En Ile-de-France, les 3 aéroports du groupe représentent plus de 2 000 hectares d'espaces verts composés entre autres de milieux à forts enjeux telles que des zones humides et des prairies permanentes. Par ailleurs, dans un contexte urbain francilien particulièrement dense, ces prairies constituent un lieu de passage continu et discontinu (dit en « pas japonais ») entre plusieurs zones sensibles de biodiversité à l'échelle du territoire. Ces zones attirent et abritent une riche diversité de flore et de faune locale à patrimoniale ainsi que des espèces menacées, classées sur les listes régionales, nationales voire internationales en particulier une avifaune remarquable observée parfois et pouvant constituer plus d'une centaine d'espèces par aéroport.

En tant que gestionnaire aéroportuaire, le Groupe ADP peut également être amené à endosser la responsabilité de gestionnaire de foncier et développeur de projets de construction. Les plateformes aéroportuaires sont composées de surfaces urbanisées de différents types : voies de circulation de véhicules, voies et pistes de circulation avions, bâtiments tertiaires, parkings, infrastructures enterrées, bâtiments de production d'énergie, etc. Il peut s'agir d'espaces destinés aux activités du Groupe ADP ou d'espaces mis à disposition pour des acteurs de l'écosystème aéroportuaire (cargo, bureaux de compagnies aériennes ou services en escale, hôtels, etc.). Le Groupe ADP, via ses différentes filiales, détient des activités de vente et services à la clientèle passagers (boutiques et restaurants, etc.), des activités de tourisme à Paris intra-muros, des activités IT, etc.

Le Groupe ADP s'engage à déployer une politique Biodiversité sur ses activités directes ainsi que sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (transport aérien, commerces, restaurant, communes riveraines, etc.), en France et à l'international.

### Analyse de matérialité

Les premiers résultats de notre analyse de double matérialité RSE Groupe réalisée en 2023 présentent la biodiversité comme l'un des enjeux matériels majeurs du Groupe ADP.

En 2021, le Groupe ADP a réalisé une étude Dépendances et Impacts<sup>[1]</sup> à la Biodiversité selon la méthode ENCORE sur le périmètre des aéroports parisiens. Parmi les dépendances identifiées du groupe se trouvent dans l'ordre d'importance l'eau, puis le sable, le bois et les fibres naturelles.

Les impacts principaux du groupe sont liés aux métiers d'exploitation<sup>[2]</sup> sur les scopes 1 et 3 confondus (90% du total des impacts identifiés). L'impact principal du scope 1 se matérialise par une pression sur l'occupation des sols liés majoritairement aux métiers d'exploitation, puis dans une moindre mesure aux métiers d'immobilier.

L'étude révèle également le rôle essentiel que doit jouer le Groupe ADP sur l'ensemble de la chaîne de valeur aéroportuaire (>85% de l'impact global est lié à son scope 3). Les pressions principales exercées par notre scope 3 sont l'aggravement du changement climatique, la détérioration de la qualité de l'air liés aux activités émettrices (transport aérien, trafic routier, etc.) et le changement d'usage des sols liés aux métiers de production et d'acheminement d'énergie. De plus, l'étude montre qu'en tenant compte de l'amont des commerces (scope 3), celui-ci deviendrait notre plus grand impact sur la biodiversité.

Si la mesure des impacts liés aux espèces exotiques envahissantes est complexe, le Groupe ADP a conscience de son rôle à jouer, en particulier sur son scope 3.

### Articulation avec les engagements act4nature précédents

Premièrement, le Groupe ADP a placé au cœur de ses priorités la sensibilisation et la mobilisation des équipes-métiers et des décideurs sur les sujets de biodiversité. Aussi, le groupe a renforcé un réseau interne de référents biodiversité composé maintenant de 30 membres, représentant 17 entités. Ce réseau a été mobilisé pour l'élaboration des nouveaux engagements act4nature afin de garantir l'adhésion et faciliter leur déploiement. Les résultats ont par la suite été partagés avec l'ensemble des Comités de Direction et seront soumis à leur approbation à la fin du processus de relecture act4nature.

Ce renouvellement des Engagements Biodiversité marque un tournant pour le Groupe ADP. Grâce à la réalisation en 2021 de l'étude Dépendances et Impacts, pour la première fois, le Groupe ADP se dote d'Engagements structurés autour de ses dépendances et impacts. L'année 2025 sera marquée par l'élaboration de la prochaine stratégie groupe et le Groupe ADP aspire à renforcer l'ambition biodiversité. Les Engagements act4nature constitueront une base solide pour ce travail futur. Le groupe souhaite s'engager au-delà de la conformité réglementaire avec l'ambition de s'aligner sur les cadres politiques internationaux, européens et nationaux, tels que l'Accord-cadre de Kunming-Montréal et la Stratégie Européenne de Biodiversité. Pour ce faire, le groupe élargira et actualisera son étude Dépendances et Impacts, évaluera les risques et opportunités de biodiversité sur ses activités, travaillera à la résilience de son modèle économique, avec comme objectif de consolider des orientations stratégiques sur la base d'une trajectoire « *No net loss and net gain on biodiversity* ».

Par analogie avec la stratégie française de biodiversité, les 20 Engagements Biodiversité du Groupe ADP se structurent autour des quatre axes suivants :

**Axe 1 : PRÉSERVER** les milieux naturels à enjeux présents sur les aéroports en concordance avec les continuités écologiques.

**Axe 2 : REDONNER** à la biodiversité de l'espace dans les milieux urbanisés et développer des modèles de construction sobres.

**Axe 3 : MOBILISER** les acteurs de la communauté aéroportuaire et au-delà pour réduire les pressions de notre chaîne de valeur.

**Axe 4 : ÉLEVER** la biodiversité au niveau stratégique, et développer les outils de gouvernance adaptés pour la piloter.

### Engagements individuels

Lien engagements communs	Engagement	Description engagement SMART	Périmètre d'activité <sup>[3]</sup>	Indicateur	Objectif mesurable	Échéance
<b>Axe 1 : PRÉSERVER les milieux naturels à enjeux présents sur les aéroports en concordance avec les continuités écologiques</b>						
3	1.1 Mesurer la biodiversité	Observer, recenser et caractériser la biodiversité présente sur nos sites	France International	Un Atlas de Biodiversité à jour sur chaque plateforme	1 / plateforme / an	Dès 2025 et en continu
	3	Cartographier, évaluer et suivre l'état de la biodiversité à l'échelle opérationnelle et stratégique	Corporatif	Un outil interactif de pilotage de la biodiversité, commun aux plateformes aéroportuaires comprenant un indicateur global de biodiversité <sup>[4]</sup>	1 outil	Déploiement dès 2026
		1.2 Préserver les milieux à enjeux	Dédier des espaces à la biodiversité	France	Taux des surfaces dédiées à la biodiversité <sup>[5]</sup>	Garantir 25 % et tendre vers 30 %
1 5	1.3 Gérer durablement	Maintenir, améliorer et développer des pratiques de gestion raisonnée différenciée de nos milieux semi-naturels	International	Taux des plateformes utilisant un plan de gestion différenciée des espaces verts : fauche tardive, désherbage manuel, paillage, etc.	100 % des plateformes <sup>[6]</sup>	Fin 2026
		Réduire les pollutions chimiques	France	Taux de nos plateformes en Zéro phytosanitaire sur l'ensemble de notre périmètre de responsabilité <sup>[7]</sup>	100 % des plateformes en zérophyto	Dès 2025 et en continu <sup>[8]</sup>
	Améliorer nos connaissances sur les pollutions lumineuses	France	Réalisation des protocoles de sciences participatives pour mieux connaître les pollinisateurs nocturnes	1 / plateforme	Dès 2025	
1 5	1.4 Cohabiter en sécurité	Réduire l'impact des espèces exotiques envahissantes	France	Cartographie et plan d'actions associé à tout traitement des Espèces Exotiques Envahissantes	1 / plateforme	Dès 2026 et en continu
		Améliorer nos connaissances sur le comportement de l'avifaune pour prévenir les risques de sécurité aéronautique	France	Accompagnement des équipes du périt animalier à la mise en place d'actions favorables à la biodiversité en concordance avec la sécurité aérienne	1 / plateforme	Entre 2025 et 2030
1 5	1.5 Favoriser la cohérence territoriale	Mise en place d'actions de prévention du risque animalier préservant la biodiversité	France International	Taux des aéroports mettant en œuvre des pratiques de prévention du risque animalier respectant la préservation des espèces <sup>[9]</sup>	100 %	En continu Dès 2028
		Améliorer et partager nos connaissances sur la biodiversité présente sur les territoires pour soutenir la préservation et le développement des corridors écologiques	France	Production d'une cartographie commune à l'échelle du territoire des trames vertes et bleues	1 cartographie commune / plateforme	Fin 2028
1 5 7	1.5 Favoriser la cohérence territoriale	Améliorer nos connaissances sur les enjeux de bruit sur la biodiversité	Corporatif	Veille scientifique pour caractériser les impacts sonores sur la biodiversité territoriale	1 veille menée	Fin 2028
		<b>Axe 2 : REDONNER à la biodiversité de l'espace dans les milieux urbanisés et développer des modèles de construction sobres</b>				
3	2.1 Intégrer les enjeux de biodiversité dans les projets	Intégrer les enjeux de biodiversité dans nos projets dès l'étape de conception, tout au long du cycle de vie de l'ouvrage, ainsi que dans les outils et procédés internes de pilotage sobre de projet	France	Déploiement des standards environnementaux de performance sur la thématique biodiversité dans les projets	10 %	Dès 2026
	2.2 Réduire l'impact urbain en accueillant la biodiversité dans les ouvrages	Réduire les risques d'inondations par des solutions fondées sur la nature	France	Intégrer des projets de végétalisation dans la démarche de perméabilisation	100 % <sup>[10]</sup> sur les projets éligibles	Dès 2025 et en continu
6	2.3 Restaurer les milieux	Accueillir la biodiversité dans les ouvrages par la végétalisation des espaces et la création d'habitats	France	Réalisation de projets d'intégration de la végétalisation et d'accueil de la faune sur les surfaces bâties <sup>[11]</sup>	1 / an par plateforme	Dès 2025
		Restaurer les milieux, redonner à la nature des espaces et enrichir la biodiversité présente sur nos plateformes et à proximité	Corporatif	Nombre de projets de restauration biodiversité* *hors projet de compensation dans le cadre de la démarche réglementaire ERC	1 projet / an par plateforme	1
6 9	2.4 Accompagner l'innovation en faveur de la biodiversité	Accompagner l'innovation en faveur de la biodiversité, et le développement de solutions fondées sur la nature (NBS)	Corporatif	Lancement d'un prix de l'innovation spécial biodiversité	1	Entre 2025 et 2030
<b>Axe 3 : MOBILISER les acteurs de la communauté aéroportuaire et au-delà pour réduire les pressions de notre chaîne de valeur</b>						
2 4 9	3.1 Intégrer la biodiversité dans les achats	Accompagner par une approche partenariale notre chaîne de valeur amont pour intégrer la biodiversité dans les achats	Corporatif	Taux de fournisseurs des secteurs à impact pertinents <sup>[12]</sup> engagés dans une démarche biodiversité lors des renouvellements de contrat	100 %	D'ici à 2027
		Élever les standards en matière de biodiversité dans les prescriptions de nos achats	Corporatif	Intégration de clauses de marché et de vigilance de la biodiversité dans les renouvellements de contrat, en particulier concernant la propagation d'Espèces Exotiques Envahissantes	100 % des nouveaux marchés pertinents	À partir de 2027
2 4 7 9	3.2 Accompagner nos marques, boutiques et restaurants	Accompagner nos marques boutiques et restaurants destinés aux clients finaux et soutenir leurs partenaires pour monter en compétences, structurer leur démarche biodiversité et se coordonner avec leur chaîne de valeur	Corporatif	Mobilisation des marques autour d'une charte pour la préservation du vivant <sup>[13]</sup>	100 % marques corporate ont signé la charte	D'ici à 2026
		Dialoguer avec les compagnies aériennes autour de l'effondrement de la biodiversité pour favoriser les bonnes pratiques en particulier concernant le trafic d'espèces sauvages	Corporatif	Création d'un groupe de travail interne sur le transport d'espèces sauvages <sup>[14]</sup>	1 groupe	Dès 2025 et en continu
2 4 7 9	3.2 Accompagner nos marques, boutiques et restaurants	Sensibiliser les passagers et mobiliser à l'effondrement de la biodiversité, en particulier concernant le transport d'espèces sauvages, pour favoriser les bonnes pratiques	Corporatif	Réalisation d'actions de sensibilisation à destination des passagers	1 / an	Dès 2027
		Sensibiliser et mobiliser les collaborateurs, depuis les instances stratégiques jusqu'à la formation des équipes-métier afin d'assurer la montée en compétence en faveur de l'intégration de la biodiversité dans nos activités	Corporatif	Chaque entité du Groupe reçoit une sensibilisation ou formation à la biodiversité <sup>[15]</sup>	100 %	D'ici à 2027
2 4 9	3.5 Se coordonner avec les acteurs de la communauté aéroportuaire	Se coordonner avec les acteurs de la communauté aéroportuaire, contribuer à la sensibilisation, la mobilisation et l'accompagnement des acteurs économiques et institutionnels de la communauté aéroportuaire en favorisant les occupants de foncier* *incluant les compagnies aériennes occupantes de foncier	France	Taux d'intégration de standards de biodiversité dans les contrats renouvelés avec les locataires de foncier <sup>[16]</sup>	100 %	Dès 2026
		Sensibiliser les riverains en particulier les jeunes et scolaires pour promouvoir les bonnes pratiques et faire connaître les enjeux de biodiversité de l'aéroport	France	Nombre de territoires sensibilisés sur les enjeux biodiversité <sup>[17]</sup>	3 / an	Dès 2025 et en continu
2 4 7 9	3.6 S'ancrer dans les territoires et sensibiliser les riverains	Tisser du lien avec les municipalités de nos territoires riverains autour de nos enjeux communs de biodiversité	France	Signature d'une charte commune avec les territoires autour des enjeux de biodiversité	1 / plateforme	D'ici à 2027
		<b>Axe 4 : ÉLEVER la biodiversité au niveau stratégique, et développer les outils de gouvernance adaptés pour la piloter</b>				
1 3 10	4.1 Valoriser la biodiversité à l'échelle stratégique	Valoriser la biodiversité à l'échelle stratégique, en améliorant la quantification financière des enjeux et en assurant le financement de nos engagements biodiversité	Corporatif	Une cartographie et une étude des incidences financières de biodiversité	1	D'ici à 2026
1 2	4.2 Coconstruire avec nos parties prenantes	Coconstruire avec nos parties prenantes la stratégie biodiversité, la promouvoir et créer l'adhésion autour de celle-ci sur l'ensemble de notre chaîne de valeur	Corporatif	Présentation des engagements Biodiversité au comité de parties prenantes externes. Et suivi des enjeux environnementaux <sup>[18]</sup>	1 présentation 1 suivi annuel <sup>[19]</sup>	Fin 2025 De 2025 à 2030
		Réduire la pression climatique de nos activités sur la biodiversité	Corporatif	Prise d'engagements sur le Zéro Emission Nette sur les activités directes et la chaîne de valeur à horizon 2050	Certification SBTi obtenue	2025 et en continu
1	4.3 Améliorer les liens entre climat et biodiversité dans nos politiques	Améliorer l'intégration de la biodiversité dans nos politiques climatiques, entre autres en assurant une analyse des enjeux biodiversité dans nos engagements climat	Corporatif	Taux de projets de compensation carbone ayant fait l'objet d'une analyse critique de leurs externalités	100 %	Dès 2025 et en continu
		Intégrer des solutions fondées sur la nature dans l'élaboration des plans d'atténuation et d'adaptation au changement climatique	Corporatif	Intégration des solutions fondées sur la nature dans l'élaboration des plans d'atténuation et d'adaptation au changement climatique	1 part d'action partagé	Dès 2026
1 5 10	4.4 S'aligner sur les cadres institutionnels	S'aligner sur des cadres institutionnels, en inscrivant nos actions au sein d'initiatives et standards de référence à l'échelle internationale, européenne et nationale	Corporatif	Evaluation de la mise en œuvre d'une trajectoire de Zéro perte Nette de Biodiversité alignée aux accords de Kunming-Montréal	1 évaluation	D'ici à 2026
9	4.5 Soutenir la biodiversité par la philanthropie	Soutenir la biodiversité par la philanthropie, au travers de projets de recherche et d'initiatives territoriales qui visent la protection de la biodiversité et l'éducation des jeunes public	Corporatif	Un projet de mécénat financé actif tous les ans	1 projet / an	Dès 2025

1 L'étude Dépendances et Impacts est divulguée dans le Document d'Analyse Services Universels 2022 (URDU) en page 305.  
2 Les métiers d'exploitation aéroportuaire sont définis par les activités et des services nécessaires au bon fonctionnement d'un aéroport. Cela inclut la gestion, l'entretien, et la coordination des infrastructures, les services aux passagers et clients, les services aux avions, la gestion des flux de trafic, passagers et marchandises, ainsi que la sécurité et la sûreté.  
3 Le périmètre est défini de la manière suivante :  
France, représente les 3 directions de plateformes franciliennes de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget.  
International, comprend l'ensemble des plateformes aéroportuaires consolidées financièrement.  
Corporatif, comprend le périmètre de la consolidation financière sur les entités matérielles des sujets adressés.  
Certains engagements s'adressent plus spécifiquement à la France par souci de prise en compte d'une différence de contexte réglementaire, économique et de périmètre de responsabilité pour les aéroports internationaux. Par ailleurs, le Groupe ADP privilégie une démarche d'accompagnement et progressif des filiales internationales, ainsi le niveau d'ambition sollicité peut varier en fonction de leur date d'intégration dans le groupe.  
4 Le Groupe ADP, soutenu par la Commission Européenne, travaille, depuis 2021, au développement d'un outil innovant de pilotage opérationnel et stratégique de la biodiversité au secteur aéroportuaire. L'outil répondra à la fois à des besoins de consolidation de données pour favoriser la mesure d'impacts sur la biodiversité des aéroports et améliorer le pilotage et les prises de décisions opérationnelles en faveur de celle-ci.  
5 Le Groupe ADP gère sur ses plateformes des milliers d'hectares d'espaces verts (parcs et prairies aéronautiques, reconus par des permis permanents par la Stratégie Nationale de Biodiversité). Il s'agit de surfaces inscrites au plan masse sur lesquelles le Groupe ADP s'engage à ne pas construire et à appliquer un plan de gestion raisonnée sur la période d'occupation. Le Groupe ADP cherchera en priorité à préserver les milieux classés ou identifiés comme milieux à enjeux selon les observations d'espèces réalisées dans le cadre de ses atlas.  
6 Les plateformes franciliennes sont invitées par ces engagements à actualiser et maintenir des plans de gestion différenciée. Les plateformes internationales sont quant à elles invitées à concevoir et mettre en œuvre leur plan de gestion différencié. Les plans de gestion différenciés sont essentiels à la préservation des espèces. Ils favorisent la cohabitation entre les espèces et les métiers aéroportuaires en permettant la création d'habitats et le maintien de leur qualité écologique, ainsi que la mise en place de pratiques permettant de réduire les pressions sur la biodiversité.  
7 Le périmètre de responsabilité du Groupe ADP comprend l'ensemble des surfaces sur les plateformes détenues conjointement par le groupe au premier titre financier consolidé et dont la gestion a été déléguée dans sa totalité à Groupe ADP. Cet engagement est pris par le Groupe ADP sous réserve de respect des enjeux sanitaires, de sécurité et de sûreté liés aux métiers d'exploitation aéroportuaires, notamment la collaboration avec les délégations gouvernementales en charge de ses pratiques.  
8 Les plateformes franciliennes ont atteint le Zéro-phytosanitaire en 2015 pour Paris-Orly, 2023 pour Paris-Le Bourget et 2024 pour Paris-Charles de Gaulle. Leur engagement est de maintenir la qualité des pratiques afin d'éviter toute nouvelle pollution des prairies et espaces verts. La mise en œuvre de la démarche Zérophyto a nécessité de nombreux changements de pratiques pour les équipes de gestion espaces verts et l'apparition de nouveaux défis de gestion. Le Groupe ADP s'engage également à promouvoir ses pratiques auprès d'autres acteurs aéroportuaires.  
9 Les pratiques de prévention du risque animalier respectant la biodiversité sont diverses. Il peut s'agir de pratiques d'effarouchement par le visuel, ou des pratiques de diversion par la renaturation de surfaces attractives pour éloigner les espèces à risque des pistes. Il n'est pas possible de produire une liste exhaustive des espèces à risque, car celles-ci varient d'une plateforme à l'autre et selon les écosystèmes concernés. Groupe ADP s'engage sous réserve de détenir la responsabilité de la gestion de ce service. Pour certains aéroports, ce service peut être attribué à des délégations étatiques.  
10 Ici, il s'agit de travailler à la fois à l'accueil de la biodiversité en favorisant les habitats dans les espaces urbanisés. Le Groupe se penchera sur des solutions d'accueil à la fois de la flore par exemple des projets de végétalisation de micro-espaces (toitures, murs, bordures de bâtiments), des projets de maintenance écologiques des espaces verts (multi-stratification, essences locales voire locales sauvages, essences adaptées au changement climatique). Ainsi que des pratiques pour favoriser l'accueil de la faune : nichoirs, choix de matériaux à cavités, vitrage adapté à l'avifaune, abris à insectes, fauche tardive.  
11 Selon les secteurs définis par la SNB, le rapport joint IPBES-GIEC et les résultats de l'étude Dépendances et Impacts du Groupe ADP, incluant les achats de sable, bois, fibres naturelles.  
12 Incluant les marchés espaces verts et les secteurs pertinents identifiés par la SNB, le rapport joint IPBES-GIEC et les résultats de l'étude Dépendances et Impacts du Groupe ADP.  
13 La charte sera co-écrite par la Direction Développement Durable et la Direction Clients, en concertation et mobilisation avec les Joint-Venture. L'Extreme. La Charte visera à adresser les enjeux matériels identifiés en matière de préservation du vivant tels que la consommation responsable, la pollution plastique ou encore l'alimentation durable. Le Groupe organisera annuellement des rencontres de suivi des avancées des marchés signataires.  
14 Le Groupe ADP s'engage à maintenir du lien par l'animation d'un groupe de travail avec ses parties prenantes internes pertinentes (entreprises bagages, parcours passagers) afin de les sensibiliser autour des enjeux de biodiversité en particulier concernant le transport d'espèces sauvages. Le groupe de travail inclura ponctuellement des parties prenantes externes. A noter, que le Groupe ADP participe déjà à plusieurs groupes de travail afin de se coordonner pour limiter le transport d'espèces sauvages. Ces groupes de travail incluent, entre autres, la Direction Générale des Douanes, Air France, TIUCN ainsi que le WWF.  
15 Le Groupe est composé de 28 000 collaborateurs répartis dans 15 directions, avec pour chacune d'entre elle 3 à 10 départements. L'engagement porte sur les directions qui auront la charge d'identifier les départements et / ou collaborateurs pertinents. Les sensibilisations pourraient prendre la forme de visites terrains, fresques, actions d'engagements citoyens, e-learning, séminaire ou encore café environnement.  
16 Ici, les hôteliers devront être adaptés en fonction aux enjeux des acteurs. Les locataires de foncier, on peut retrouver entre autres, des groupes hôteliers, des compagnies aériennes, des centres de tri postaux, du cargo. Les locaux abordés porteront notamment sur la maintenance et l'entretien des bâtiments de manière plus écologique. L'alignement sur des standards communs en matière de plan de gestion différenciée ou encore la démarche zéro phytosanitaire.  
17 Le Groupe a organisé en 2024 la première édition des Rencontres des Territoires pour la Biodiversité de Paris-Charles de Gaulle. Cette initiative a permis de réunir les élus des communes des territoires autour de la plateforme afin de partager autour de nos enjeux communs de biodiversité. Par ailleurs, les Maisons de l'Environnement de nos plateformes ont organisé des journées de rencontres, de visites des prairies, d'animations et de conférences à destination des riverains et des scolaires. Ces événements offrent des espaces d'échanges avec nos riverains. Le Groupe ADP s'engage à dédier certains de ses événements spécifiquement aux enjeux environnementaux et de biodiversité.  
18 Le Comité des parties prenantes du Groupe ADP réunit 16 experts, issus de différents établissements, au sein duquel la Directrice de la Fondation porte sur la recherche sur la biodiversité. A entre autres participés à la rédaction du livre blanc sur la biodiversité pour guider le Groupe à améliorer sa prise en compte des enjeux. Plus d'information disponible sur l'URDU 2022, p. 60.  
19 Le Groupe ADP s'engage à soumettre au regard ses Engagements biodiversité à son Comité des Parties Prenantes, puis 1 fois par an à présenter un enjeu environnemental spécifique pour assurer avec eux le suivi des sujets.